



Conférence de presse de rentrée du 6 janvier 2009

Consommateurs et contribuables paient un prix équitable

Intervention de Jacques Bourgeois, directeur de l'Union suisse des paysans, conseiller national (la version prononcée fait foi)

L'agriculture produit des denrées alimentaires et des matières premières de grande qualité pour les consommateurs et l'industrie de l'alimentation. Comme vient de l'expliquer notre président, cette production est liée à la fourniture de prestations multifonctionnelles par les familles paysannes. Toute prestation ayant un prix, qui paie les divers travaux effectués par l'agriculture? D'une part, ce sont les pouvoirs publics, à savoir précisément la Confédération, les cantons et les communes, qui rémunèrent les prestations sans valeur commerciale, mais dont toute la collectivité profite. D'autre part, ce sont les consommateurs qui, en achetant des produits alimentaires, prennent en charge les biens commerciaux de l'agriculture et du secteur de l'alimentation. Penchons-nous maintenant d'un peu plus près sur ces ressources financières, fournies par les contribuables et les consommateurs.

Commençons par les dépenses des pouvoirs publics, dont l'agriculture bénéficie pour la majeure partie sous forme de paiements directs. Ces derniers sont versés principalement par la Confédération. Si on la compare avec les autres rubriques budgétaires, l'agriculture absorbe à peine sept pour cent des dépenses fédérales. Nous n'avons toutefois là que l'expression d'une demi-vérité. En effet, dans d'autres domaines, comme la formation ou les dépenses sociales par exemple, la plupart des fonds proviennent des cantons et des communes. Si l'on entend comparer honnêtement les dépenses des pouvoirs publics, force est d'intégrer tous les échelons dans les calculs, soit la Confédération, les cantons et les communes. En l'occurrence, nous parlons pour l'exercice 2006 d'un total de 142 milliards de francs environ. Le total des dépenses est en hausse, mais les divers postes budgétaires connaissent une évolution très variable. Ainsi, en 2006, la part de l'agriculture dans le total des dépenses publiques était inférieure à trois pour cent. Si l'on considère l'évolution enregistrée depuis le début de la réforme de la politique agricole, force est de constater un recul de l'intensité du soutien. Ainsi, le montant reçu par chaque exploitation en 2006 était inférieur de 5000 francs en moyenne à celui de 2002, alors même que les prix à la production ont baissé de 25 pour cent depuis le début de cette réforme. Les exploitations ont été contraintes de compenser ces pertes en améliorant leur compétitivité et en réduisant leurs coûts. Avec pour conséquence un net recul de leur nombre en Suisse. Si nous en restons à notre exemple du lait, chaque producteur reçoit environ 30 centimes de paiements directs par litre produit. Mais c'est juste un ordre de grandeur, puisque les paiements directs ne sont pas liés aux produits.

Au magasin, le litre de lait est vendu 1 fr. 55 environ. Nous en arrivons donc à notre seconde ressource financière: le consommateur en tant qu'acheteur des produits commerciaux de l'agriculture. Certains politiciens affirment sans se gêner qu'en Suisse, l'alimentation est trop chère. De telles déclarations m'amènent à éclairer trois aspects du problème : l'évolution des prix de l'alimentation en Suisse et à l'étranger ; le pourcentage des dépenses d'alimentation dans le budget des ménages et le pouvoir d'achat en Suisse et à l'étranger ; la part que touche l'agriculture sur le prix de vente au magasin. Le fait est que les consommateurs dépensent toujours moins pour se nourrir. Certes, en Suisse, les produits alimentaires coûtent encore 30 à 50 pour cent de plus que dans les pays voisins. Mais l'écart s'est réduit. Quiconque s'est rendu récemment en Italie, par exemple, pourra le confirmer. Dans les pays voisins, en effet, les prix de l'alimentation ont connu une forte hausse ces dernières années, alors qu'ils restaient relativement stables en Suisse.

Dans la discussion sur les prix, le pouvoir d'achat est un argument décisif, puisqu'il décrit l'argent à disposition. En Suisse, nous profitons comparativement de salaires élevés et d'impôts modérés. A la fin du mois, il nous reste donc nettement plus d'argent disponible que nos voisins français ou allemands, pour ne citer qu'eux. Cette réalité est confirmée par l'étude sur le pouvoir d'achat réalisée tous les deux ans par l'UBS, qui attribue le plus fort pouvoir d'achat à la Suisse. Il en résulte

qu'en Suisse, le rapport pouvoir d'achat / prix à la consommation est absolument remarquable. Nous travaillons environ 5 minutes pour nous payer un kilo de riz. A Munich, l'achat du même produit requiert 15 minutes de travail et à Sofia, capitale de la Bulgarie, 31 minutes. Comparativement à celles des autres pays, les dépenses des ménages suisses pour l'alimentation sont à l'avenant. Chez nous, un ménage dépense en moyenne 7,7 pour cent de son budget pour manger. C'est le pourcentage le plus faible de la planète. En France et en Italie, un ménage consacre 11 pour cent environ de ses ressources à la nourriture. Dans les pays les plus pauvres, le chiffre atteint jusqu'à 75 pour cent.

Mesdames et Messieurs, que répondre à ces jérémiades dénonçant la prétendue cherté des produits alimentaires? La Suisse est certes un pays de prix élevés. Mais c'est aussi un pays de salaires élevés ! Si nous voulons des prix comme en Allemagne, nous devons aussi être disposés à aligner le niveau de nos salaires sur l'Allemagne.

Un dernier élément. Les prix à la consommation baisseront-ils du seul fait que les matières premières agricoles seront meilleur marché ? Non. Depuis le lancement de la réforme de la politique agricole, les prix à la production ont baissé de 25 pour cent environ. Durant la même période, les prix de vente au magasin ont augmenté. Une explication à cela : la part relativement faible de la matière première dans le prix final. Tous produits confondus, elle ne représente que 25 pour cent environ. Ce pourcentage est plus élevé dans les produits peu transformés et moins élevé dans les aliments fortement transformés. Quelques exemples à ce propos : dans le prix de détail du pain, la matière première représente 13 pour cent, dans celui des frites 3,2 pour cent, dans celui du yogourt 16 pour cent et dans celui du lait pasteurisé 48 pour cent. Si les producteurs obtiennent dix pour cent d'augmentation pour leur produit, la livre de pain augmentera donc de deux centimes, le kilo de frites de 10 centimes, le gros gobelet de yogourt de 2 centimes et le litre de lait de 7 centimes. Et inversement, cela va de soi. Une modification modeste du prix de vente peut donc exercer un effet considérable sur le revenu des familles paysannes. Pour elles, chaque centime compte.

En résumé: les consommateurs et contribuables suisses paient toujours moins pour obtenir une série de services innombrables en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de bien-être des animaux. Ils n'ont pas de raison de se plaindre.